

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU

## *3 mai 2022*



L'assemblée générale mixte des actionnaires de Sanofi s'est réunie le 3 mai 2022, à Paris Expo - Porte de Versailles, sous la présidence de Serge Weinberg. Toutes les résolutions soumises au vote ont été adoptées par ses actionnaires.

L'assemblée a notamment approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2021. L'assemblée a décidé de distribuer un dividende annuel ordinaire de 3,33 euros par action ainsi qu'un dividende complémentaire en nature par remise d'actions EUROAPI, à concurrence d'une action EUROAPI pour 23 Sanofi détenues. La mise en paiement du dividende, tant pour la partie du dividende en numéraire que pour la partie du dividende en nature, est intervenue le 10 mai 2022.

L'assemblée a également approuvé le renouvellement des mandats d'administrateur de Paul Hudson, Christophe Babule, Patrick Kron et Gilles Schnepf ainsi que la nomination de Carole Ferrand, Émile Voest et Antoine Yver en qualité d'administrateurs indépendants.

À l'issue de cette assemblée, le Conseil d'administration est composé de 16 administrateurs, dont six femmes et deux administrateurs représentant les salariés. Il reste très majoritairement composé d'administrateurs indépendants.

Retrouvez le résultat des votes et la retransmission  
de l'assemblée générale sur

[www.sanofi.com/AG2022](http://www.sanofi.com/AG2022)

*Calendrier financier*

● **28 juillet 2022**

Résultats du 2<sup>e</sup> trimestre 2022

*Relations actionnaires*

relations-actionnaires@sanofi.com

**sanofi**